

Listen to this article

La justification ne signifie en réalité qu'une chose, à savoir : rendre droit, rendre juste. La justification peut être partielle ou complète. Dans le cas d'Abraham, elle était partielle. Il a été justifié à la communion avec Dieu grâce à sa foi et à son obéissance, mais il n'a pas été justifié à la vie, car une telle justification complète ne pouvait être accomplie, si ce n'était par l'œuvre rédemptrice de Jésus, qui n'avait été et ne pouvait être accomplie au jour d'Abraham.

La justification de l'Eglise de l'Evangile est une œuvre instantanée. *" C'est Dieu qui justifie ! "* (Romains 8 : 33). Mais la base de cette justification est le sacrifice accompli par Jésus, achevé au Calvaire. Avant que le Sauveur ne nous impute le mérite de son sacrifice, nous devons Le connaître, Lui faire confiance, accepter les règles liées au fait d'être son disciple et, en tant que ses disciples, nous consacrer pleinement, jusqu'à la mort. Dès le moment où Il nous impute le mérite de son sacrifice, couvrant nos défauts, nous devenons agréables au Père et sommes reçus dans sa Famille par l'engendrement du Saint Esprit et ainsi, après cela, nous devenons membres de l'Eglise des Premiers-nés, dont les noms sont écrits dans les cieux.

La justification du monde ne sera pas instantanée, mais progressera durant les mille ans – le Millenium. On pourra alors dire des hommes qu'ils sont justifiés en guise d'essai par le Médiateur et son Royaume, mais leur justification sera uniquement accomplie lorsqu'ils auront atteint leur perfection absolue, à la fin du Millenium, lorsqu'ils seront présentés au Père et qu'Il les aura acceptés. *" C'est Dieu qui justifie ! "* et Il ne reçoit que ceux qui sont parfaits, à la vie éternelle et dans sa famille, sur quelque plan d'existence que ce soit.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

La purification de la chair n'est pas la justification

Une personne désireuse de se tourner vers Dieu durant cet Age de l'Evangile Le découvrira graduellement. Premièrement, elle découvrira que Dieu a préparé une disposition qui Lui permet d'être juste, tout en étant le Justificateur des pécheurs. Ensuite, elle découvrira que la mort de Jésus est le moyen prévu par Dieu. Puis, elle prendra conscience de ses propres faiblesses et de ses péchés – ses souillures, et aspirera à s'en débarrasser, comme il se doit. Elle va probablement, et c'est ce qu'elle devrait faire, se purifier considérablement des souillures de la chair, mais cela ne la justifiera pas, cela ne la rendra pas parfaite, car par hérédité, elle est pécheresse, imparfaite, et elle ne peut être purifiée que par l'application divine du mérite de l'Offrande pour le Péché. Après s'être lavé dans la cuve – se débarrassant des souillures de la chair – le croyant approche de la porte du Tabernacle et s'y *" lie "* – il s'engage par les vœux de consécration, se vouant entièrement au Seigneur et à son service, peu importe ce qu'il lui en coûte.

Pour la personne désirant la communion avec Dieu, tous les pas que nous venons de citer sont des pas qu'il convient d'effectuer, comme nous l'indique la Parole. Nous disons que la personne qui a choisi cette voie est justifiée en guise d'essai; ce qui veut dire qu'elle est sur le bon chemin, faisant de son mieux pour atteindre la justification. Sur ce chemin, elle recevra des bénédictions d'esprit et de cœur, ainsi que l'approbation de sa conscience. Elle bénéficiera de la faveur du Seigneur dans ce sens que la providence divine lui fera connaître le bon chemin à prendre pour sa justification – lui indiquant la nécessité de franchir les étapes que nous venons d'énumérer, et incluant la consécration ou liement de soi-même à la porte du Tabernacle. Le pécheur s'approchant de Dieu ne peut rien faire de plus. C'est maintenant à Dieu d'agir. La miséricorde de Dieu envers le pécheur passe par Jésus, qui a été nommé " Grand Souverain Sacrificateur " (Hébreux 4 : 14). C'est à Jésus d'accepter le consacré (le bouc) et de le sacrifier. Et ceux que Jésus, comme Souverain Sacrificateur de Dieu, accepte, sont également acceptés par le Père, et ils sont engendrés par Lui à la nature divine, etc. Le moment où Jésus, et où la Justice divine au travers de Jésus, acceptent le pécheur, est le moment de la justification.

Lorsque le pécheur a tourné le dos au péché et a commencé à rechercher le

Seigneur et à marcher de son mieux dans les voies de la justice – se débarrassant des souillures de la chair – dès ce moment, il a un nouvel esprit ou une nouvelle volonté, différent de l'esprit ou de la volonté qu'il avait lorsqu'il aimait et servait le péché. Ce nouvel esprit est nouvel esprit de la chair, car il n'a pas encore été engendré du Saint Esprit. Au moment où le Souverain Sacrificateur l'accepte, Il lui impute son mérite et le Père l'engendre du Saint Esprit – c'est à ce moment que cette personne, avec son nouvel esprit, est justifiée et engendrée de l'Esprit ; elle devient alors une Nouvelle Créature. La Nouvelle Créature n'a pas à être justifiée car elle n'a pas commis de péché et n'a donc pas de quoi être justifiée. C'est l'ancienne créature avec son nouvel esprit qui a été justifiée, et au moment de la justification, elle meurt en sacrifice. La Nouvelle Créature peut être dite justifiée, de la même manière qu'il est dit de Jésus qu'Il était : *" justifié par l'Esprit, ... élevé dans la gloire "* (1 Timothée 3 : 16). Dans cette utilisation du mot " justifié ", l'idée est " être trouvé juste " – " être trouvé parfait " et non pas " rendu juste ".

La paix proportionnelle au progrès

A cette classe, pleinement consacrée, justifiée, acceptée du Père, par l'engendrement du Saint Esprit, s'appliquent les paroles suivantes de l'Apôtre : *" Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ "* (Romains 5 : 1). Mais ce verset ne s'applique pas à ceux qui n'ont pas atteint le point de la consécration, de l'acceptation, et qui s'approchent simplement au travers du Parvis. Ceux-ci ont toutefois une mesure de paix, en proportion de leur progrès. Une certaine mesure de paix et de joie provient du fait de découvrir qu'il y a un chemin permettant de revenir à Dieu, par le désir de se débarrasser du péché et de s'approcher de Lui ; mais la paix de l'Eglise, mentionnée par l'Apôtre dans ce texte, ne peut s'appliquer qu'à ceux qui sont entrés dans la condition de Fils de Dieu. Dieu n'est en paix avec personne d'autre.

Il ne serait possible à personne durant cet Age de l'Evangile d'avoir exactement les mêmes expériences qu'Abraham, à cause de la différence de conditions. Abraham croyait pleinement en Dieu, et dans la mesure de sa compréhension, il semblait être pleinement consacré à faire la volonté de Dieu, jusqu'à la mort. En d'autres termes, si Abraham avait vécu durant cet Age de l'Evangile, il aurait été un de ceux qui sont

pleinement consacrés, pleinement justifiés, engendrés de l'Esprit ; mais vivant avant l'Age de l'Evangile, avant que Christ ne soit mort pour nos péchés, sa consécration ne pouvait pas le conduire à la plénitude de la justification et à ses privilèges.

Certains s'embrouillent en pensant que la justification a deux parties – légale et véritable. Nous ne connaissons aucun passage dans la Bible qui permettrait de faire pareille division de la justification. Elle est légale et véritable au même instant. Elle ne pourrait être véritable et non légale ; elle ne pourrait être non légale et cependant véritable. Notre justification, représentée par " l'Habit de Noces ", reçu lorsque nous sommes acceptés du Seigneur, ne recouvre pas la Nouvelle Créature, mais simplement la chair, qui est légalement reconnue comme morte en sacrifice. En d'autres mots, la justification n'est pas un processus rendant juste, mais une condition juste déjà atteinte. Le fait de se revêtir de " l'Habit de Noces " signifie notre entrée dans la famille de Dieu, comme membres de l'Eglise ; le fait de retirer cet habit signifierait notre rejet de la grâce de Dieu, et impliquerait la Seconde Mort.

La justification pour le monde, comme nous l'avons déjà expliqué, sera atteinte d'une manière différente. Nous pourrions dire que la justification du monde, sous le Grand Médiateur, sera graduelle – chaque individu sera peu à peu rendu juste au fur et à mesure que croîtra sa mise en harmonie avec les exigences divines, et qu'il recevra de plus en plus de la perfection du Rétablissement. Néanmoins, nous devons nous souvenir que *" C'est Dieu qui justifie ! "* (Romains 8 : 33) et que le monde ne sera pas entre les mains de Dieu avant la fin de l'Age Millénaire. Alors, tous ceux qui seront approuvés et acceptés par le Père à la vie éternelle seront justifiés dans le sens complet du terme. Ce sera une action instantanée.

WT1916 p. 5959

Copyright © Association des Etudiants de la Bible